

Le petit musée de la contrefaçon de Veuve-Clicquot

Par *Sophie Claeys-Pergament*

Créé le 06/11/2012 10:10

C'est un petit musée comprenant une trentaine d'objets dont le point commun est d'être des copies ou des contrefaçons de la marque Veuve-Clicquot.

Des mousseux provenant du Brésil à l'étiquette jaune, de ce fameux « jaune Clicquot » ou des ginger ale made in USA portant le nom Clicquot côtoient des champings.

« C'est la rançon du succès et la reconnaissance de notre code couleur », admet volontiers Jean-Marc Lacave, président de Veuve-Clicquot. Toutefois, il précise : « À chaque fois, nous lançons une action judiciaire qui, fort heureusement, se règle à l'amiable la plupart du temps. »

Il raconte ainsi l'anecdote « d'un rappeur qui, dans son clip vidéo, met en avant notre logo, notre ancre et la comète Veuve-Clicquot. Nous avons réagi immédiatement et l'affaire s'est bien terminée. »

« Tout est contrôlé »

On se doute que, devant l'aura mondiale de la marque, les copies se succèdent. Ce n'est pas nouveau. On retrouve dans les archives de la maison un arrêt de la cour d'assises de Metz datant de 1825, à l'encontre d'un certain Marc Robin.

Ce dernier avait été reconnu coupable de contrefaçon et d'avoir vendu ces bouteilles en Europe et en Russie. Il a été condamné à dix ans de réclusion, à la flétrissure (marque au fer rouge) et à cent francs d'amende. On ne plaisantait pas en ce temps-là !

« En fait, la veuve Clicquot, dont les produits étaient en plein essor à l'époque, protégeait énormément sa maison. C'est ainsi qu'elle changeait souvent les marques à feu sur les bouchons afin d'assurer l'authenticité de ses produits. Une façon pour elle de se distinguer et d'affirmer sa différence », explique Fabienne Moreau, historienne de la maison. Ses successeurs ont suivi sa trace : « Les dommages et intérêts étaient reversés pour des œuvres sociales ».

Ainsi 30 000 francs de l'époque ont été remportés par Edouard Werlé lors d'un procès de vins frauduleux à Londres : « L'argent a servi à construire une maison de retraite pour les

salariés et leurs conjoints qui se situait au 26 rue Simon à Reims. Elle a été détruite lors de la Première Guerre mondiale. »

Les temps ont heureusement changé et même si les copies continuent à affluer sur les marchés, les systèmes de veille permettent de réagir très vite. « Tout est contrôlé, que ce soit par des équipes de juristes ou par nos équipes sur le terrain dans le monde. Il nous faut être cohérent dans nos actions pour la protection de notre marque et gérer notre créativité et notre marketing. »

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Des copies de la marque Veuve-Clicquot présentées par Fabienne Moreau, historienne.

Visuel 1:



Auteur :

Légende : « La rançon du succès », selon Jean-Marc Lacave.

Visuel 2:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/le-petit-musee-de-la-contrefacon-de-veuve-clicquot>